



CHARTRE DES ADHÉRENTS DE LA MDL 2018

Etre adhérent, c'est cool. Tu peux accéder à la salle musique, la salle TV, jouer au babyfoot, avoir des remises sur des places de concert, participer à des événements... Bref, même si c'est génial, il y a aussi des règles que tu dois respecter. C'est pourquoi je vais te demander de lire attentivement cette chartre (et non, tu n'as pas le choix). Promis, ça ne sera pas long.

Accéder à ces salles, c'est bien. *Ne pas les massacrer, c'est mieux*. Donc ce qui serait sympa en tant qu'adhérent, et même en tant que personne en fait, ça serait de **les garder un minimum propre**. Faites attention aux balles de babyfoot, ou vos papiers de Kitkat, vous avez des poubelles à dispo ! D'ailleurs les salles ne sont pas faites pour manger vos repas du midi, donc nous vous invitons à occuper les tables du foyer. Aussi, si tu trouves un téléphone, des écouteurs ça serait cool de les apporter aux bénévoles, non ?

De plus, avant d'accéder aux salles réservées tu devras à chaque fois déposer ta carte d'adhérent (ou lycéenne si tu ne l'as pas) auprès des bénévoles à la cafèt' (sans qui la MDL ne fonctionne pas) ou à Philippe (au bureau) auxquels tu te seras présenté, et ensuite, tu viendras la récupérer à chaque fois.

Puis, ça paraît logique mais on te demandera de respecter plusieurs choses. **Le matériel**, d'une part (ça ne casse pas tout seul...). Si tu casses quelque chose, panique pas, ça arrive à tout le monde. Par contre, **prévien au moins un bénévole ou Philippe**. Promis, on va pas te manger. C'est juste pour qu'on puisse réparer au plus vite. On te remercie d'avance. D'autre part, surtout de **respecter les autres**. On va partir du principe que tu n'es pas stupide, et donc que tu comprendras aisément qu'un espace commun, ça implique un minimum de **calme et de politesse** (genre « *Bonjour, merci, au revoir* », rien de très compliqué, tu vois ?)

Enfin, j'en profite juste pour te rappeler que la MDL est avant tout une association, et donc qu'en tant qu'adhérent, tu en fais aussi partie. C'est pourquoi tu peux aussi **contribuer à la vie associative** ; c'est-à-dire proposer des idées de projets, nous aider à les monter, ou encore participer aux projets (marche parrainée, ateliers) et même aider aux tâches ménagères que tu détestes tant (les bénévoles ne sont pas des femmes de ménage !) et aussi, tu peux voter au début de l'année pour les représentants de la MDL. En fait non, tu DOIS voter !

Ta signature implique que tu acceptes cette chartre.

Maintenant, tu la respectes ou tu sors

@mdlmauriac



GEAY Violette,

Présidente de la MDL